



VILLE DE SAINT-RAYMOND
375, rue Saint-Joseph, Saint-Raymond (Québec) G3L 1A1
Téléphone : 418 337-2202 – Télécopieur : 418 337-2203

AVIS PUBLIC Demandes de dérogation mineure

AVIS est par la présente donné que :

Lors de la séance ordinaire qui sera tenue le **lundi 11 novembre 2024**, à 19 h, à la salle des séances du conseil à la maison de la Justice située au 111, route des Pionniers, les membres du conseil municipal statueront sur les demandes de dérogation mineure suivantes :

Demande numéro 1

Emplacement de l'immeuble :

L'immeuble faisant l'objet de la demande est situé au 3889, chemin du Lac-Sept-Îles (lot 4 492 321 du cadastre du Québec).

Description de la demande :

La demande vise à autoriser que l'agrandissement projeté de la résidence puisse être localisé à une distance de l'ordre de 3,8 mètres de la ligne latérale gauche plutôt qu'à 4 mètres, comme prévu aux dispositions applicables à la zone RR-3 de la *Grille des spécifications : feuillets des normes du Règlement de zonage 583-15*.

Demande numéro 2

Emplacement de l'immeuble :

L'immeuble faisant l'objet de la demande est situé au 2216, rang Saguenay (lot 4 624 056 du cadastre du Québec).

Description de la demande :

La demande vise à autoriser que la remise projetée puisse être implantée en cour avant plutôt qu'en cours latérales ou arrière, comme prévu aux dispositions applicables à l'article 10.3.3 du *Règlement de zonage 583-15*.

Demande numéro 3

Emplacement de l'immeuble :

L'immeuble faisant l'objet de la demande est situé au 4441, chemin du Lac-Sept-Îles (lot 4 744 727 du cadastre du Québec).

Description de la demande :

La demande vise à autoriser que le garage existant puisse être implanté à une distance de l'ordre de 6,82 mètres de la ligne avant plutôt qu'à 8 mètres, comme prévu aux dispositions applicables à la zone RR-3 de la *Grille des spécifications : feuillets des normes du Règlement de zonage 583-15*.

Toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil municipal relativement à ces demandes lors de la séance ordinaire du **11 novembre 2024**, à 19 h, à la salle des séances du conseil à la maison de la Justice située au 111, route des Pionniers.

Donné le 23 octobre 2024.

La greffière,

Vicky Morasse